



MAIRIE DE NANTOUILLET

16, Grande Rue
77230 NANTOUILLET
☎ : 01.64.36.24.06
📠 : 01.64.36.11.28

✉ : mairie.nantouillet@wanadoo.fr
www.nantouillet.com

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory

COMMUNE DE NANTOUILLET
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 11

**Date de
Convocation**
08/08/2020

Date d'affichage
08/08/2020

L'an deux mil vingt, le 13 août à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, à huis clos¹ sous la Présidence de Monsieur Yannik URBANIAK, Maire.

Présents : Yannik URBANIAK, Arnaud CUYERS, Line BLOUD, Patrick MARTIN, Myriam ALVES, Karine CLAIRET, Alain BROQUET, Murielle PEREIRA, Stéphane IFIANTEPIA, Formant la majorité des membres en exercice.

Absent (s) non-excuse(s) :	Néant
Absent(s) excusés :	Sylvie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Line BLOUD Fabien ANRACT ayant donné pouvoir à Yannik URBANIAK

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane IFIANTEPIA

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures 30.

[Approbation du procès-verbal de la précédente séance :](#)

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/07/2020.

LE PROCÈS-VERBAL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

¹ Dérogation à l'article L 2121-18 du CGCT afin d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en vertu de l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, modifié par LOI n°2020-760 du 22 juin 2020 - art. 9.

38-2020 – Signature du marché de travaux relatifs à la viabilisation pour deux lots constructibles et aire de stationnement ouverte au public – Ruelle Marne :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de viabilisation pour deux lots constructibles et aire de stationnement ouverte au public dans la Ruelle Marne ;

Il précise que pour mener à bien ces travaux une consultation a été lancée, en procédure adaptée, afin de désigner l'entreprise chargée de la réalisation.

A la vue du rapport d'analyse des offres, le choix s'est porté sur l'offre suivante :

ENTREPRISE LHOTELLIER

Montant HT offre de base : 57 720.67 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché désigné ci-dessus.

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h50.

Le Secrétaire de séance,

Stéphane IFIANTEPIA

Le Maire,

Yannik URBANIAK